

Compagnie d'Arc d'Amiens

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR À L'ARC

Amiens, le 8 janvier 2020

CONVOCAATION A L'AG ORDINAIRE 2020

Madame, Monsieur,

Au nom du Comité Directeur de la Compagnie, je tenais tout d'abord à vous présenter tous nos vœux de bonheur, santé et réussites personnelles, professionnelles et sportives pour cette nouvelle année.

Conformément aux statuts de la Compagnie d'Arc d'Amiens, vous êtes conviés à l'**Assemblée Générale ordinaire** annuelle qui aura lieu le samedi 25 janvier 2019 à 14h30 à la salle des fêtes de Dreuil-lès-Amiens (23 rue Octavie Duchellier).

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir (joint au présent courrier). Conformément aux dispositions de l'article 6 des statuts, aucun membre ne peut cumuler plus de deux mandats.

Je vous rappelle que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'assemblée générale et prendre part aux votes, en vertu de l'article 9 des statuts.

En l'absence de candidature reçue pour le poste vacant, il ne sera procédé à aucune élection pour le 12^{ème} et dernier poste vacant au sein du Comité Directeur de notre association. Je trouve toujours cela dommageable mais, malheureusement, c'est aujourd'hui une vérité sur l'implication bénévole.

Après la messe de St Sébastien pour celles et ceux qui souhaitent y participer, nous pourrons poursuivre la soirée (dès 20h) lors d'un repas convivial et dansant. Si vous n'avez pas encore renvoyé votre coupon, ne tardez pas ! Nous l'avons remis en pièce jointe en précisant le menu.

D'autre part, mieux vaut deux fois qu'une, vous trouverez ci-dessous les dates des principales manifestations sur le premier semestre 2020.

- * 8 février : Open Handisport de tir à l'arc
- * 15 & 16 février : Championnat régional adultes en salle
- * 8 mars : Coupe d'Hiver / Interclubs
- * 21 & 22 mars : Tirs Nature / Campagne à Samara
- * 25 avril : Concours Spécial Jeunes
- * 26 avril : Abat Oiseau et K d'Or
- * 17 mai : Déplacement au Bouquet Provincial de Gisors (27)

Vous souhaitant bonne réception des présents documents,

Je vous réitère, au nom du Comité Directeur de la Compagnie, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Capitaine
Paul Foulon

Pièces jointes : Ordre du jour Mandat Menu de Saint Sébastien et coupon réponse
Liste des personnes à recevoir Aspirants et Archers

Ordre du jour de l'AG 2020

1. Émargement de la liste des présents, vérification des mandats
2. Ouverture de l'Assemblée Générale par le Roy 2019
3. Minute de silence en mémoire des Chevaliers et Archers disparus
4. Réception des Aspirants et Archers
5. Commentaires et Vote du compte rendu de l'AG 2019
6. Rapport moral
7. Rapport financier
8. Présentation du budget
9. Bilan des commissions
10. Questions diverses
11. Clôture et cocktail
12. Messe de Saint Sébastien en l'église de Dreuil les Amiens

Réception des Aspirants et Archers (à l'attention des nouveaux licenciés)

La Compagnie Fondamentale des Chevaliers et Archers d'Amiens est une vieille dame qui fêtera ses 220 ans d'existence en 2023. A ce titre, un certain nombre de traditions s'est transmis de génération en génération d'archers. L'une de celles-ci consiste à recevoir de façon officielle devant l'assemblée réunie des archers et chevaliers, les débutants présents ou dûment excusés : ainsi à la première présentation devant cette assemblée, ils seront nommés Aspirants, puis à la deuxième présentation Archers.

Etre reçu Archer permet la participation au tir de l'Abat-oiseau désignant le Roy ou la Reine de la Compagnie.

Etre reçu Aspirant permet aux benjamins et minimes, la participation au tir de l'Abat-Oiseau désignant le Roitelet de la Compagnie.

Ce tir traditionnel aura lieu le dimanche 26 avril à 14h au Jeu d'Arc et permettra aux vainqueurs de participer au tir du Roy de France organisé le 1er mai par la Compagnie d'Arc de Vic sur Aisne.

Sont à recevoir Archers :

BARDET Xavière, BOURDEAU Anouk, BOURDEAU Charlotte, CHANTELOUBE Octave, DARRAS Denis, GAILLIOT Agnès, SONNEVILLE Marc.

Sont à recevoir Aspirants :

BOUTILLIER Ruben, CAFFIAUX Nicolas, CHARLES Saintilus, COFFINIER Camille, COFFINIER Erwanz-Anne, COFFINIER Maëlle, COUTENS Carole, DE BIN Benjamin, DELACOURT Nicolas, DELACOURT Simon, DELOUBRIERE Stéphane, DEMORT Adeline, FOULON Vinciane, GAIBA Mario, GARRIGUES Laure, HAVEL Nathan, LEFEVRE Christine, LEGRAND Armelle, LEPRETRE Christian, MAHJOUR-DELIGNE Hélène, MAKKI Issa, MARTEL Jérôme, NARGUET Luc, NARGUET--MAGNIER Merlin, OUTREBON Jacques, RICHARD Matthieu, SERGENT Rémy, SUEUR Myriam, VANDENBERGH Laurianne, VILLANFIN Maxime.

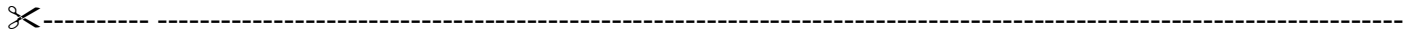
Mandat

Je soussigné donne pouvoir à
afin de me représenter à l'assemblée générale annuelle du 25 Janvier 2020 de la Compagnie
d'Arc d'Amiens afin de délibérer et prendre part aux votes en mes lieu et place sur les
questions portées à l'ordre du jour.

Fait à, le

Signature du mandant

Signature du mandataire



Menu de la Saint Sébastien

Cocktail



Duo d'ananas et carottes au surimi



Bouchée à la reine



Trou normand



Volaille en croûte aux marrons et foie gras
Fondue de poireaux aux girolles



Salade et 3 fromages



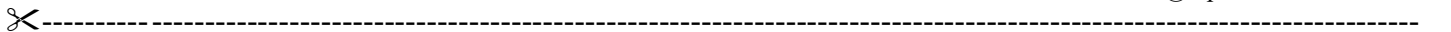
Dessert surprise



Café – Vins et autres boissons inclus

Coupon réponse avec règlement par chèque à l'ordre de « Compagnie d'Arc d'Amiens » à renvoyer pour le
19 janvier 2020 au plus tard à :

Christian TREFCON - 51 Avenue du Pré Saint Servais - 80470 DREUIL LES AMIENS ou crix2@laposte.net



Monsieur et Madameparticiperont au repas de Saint Sébastien.

- Archers de la Compagnie et conjoints : x 30€ =	€
- Extérieurs : x 35€ =	€
- Ado (moins de 16 ans) x 20€ =	€
- Enfants (moins de 10 ans) : x 10€ =	€
Total :	€